

Une fréquentation record en 2009 pour l'accueil de nuit La Tuile

FRIBOURG • Plus de 6600 nuitées, en hausse de 20% par rapport à 2008, déjà record. La Tuile met l'accent sur l'accompagnement social.

CLAUDINE DUBOIS

L'année écoulée constitue une année record pour l'hébergement d'urgence La Tuile, à Fribourg. Avec 6645 nuitées, la hausse est même de 20%. Le nombre de personnes hébergées suit la même progression: 347 en 2009 contre 301 en 2008.

Si la moyenne d'âge des occupants des 28 lits de La Tuile se situe à 39 ans, les 18-24 ans sont nettement plus représentés qu'auparavant, tant en nombre qu'en durée du séjour. Parmi les autres tendances de 2009, Eric Mullener, directeur de La Tuile, cite les dépannages de un à trois jours, plus fréquents (180 au total) et des séjours dont la durée a tendance à s'allonger. Quelque 79 personnes ont ainsi passé plus de 15 jours à La Tuile, dont 42 sont restées plus de 50 jours. Et parmi ces dernières, 25 ont même dépassé les 90 jours. Une durée négociée dans le cadre d'un accompagnement, précise le directeur. Pour l'octroi de séjours prolongés et d'accompagnement, l'offre de La Tuile favorise toujours les personnes de la région, qui forment d'ailleurs la grande majorité de la clientèle de la structure d'accueil.

Des rentiers sans toit

«La mission de La Tuile glisse de plus en plus d'un hôtel social vers un service social», témoigne Eric Mullener. Sylvie Goumaz, éducatrice, a été engagée en septembre dernier pour intensifier l'accompagnement des personnes hébergées dans la recherche de solution. «La difficulté principale», relève le directeur de La Tuile, «c'est l'hermétisme du marché immobilier» et le phénomène, non officiel, de «casier résidentiel». Explication: il suffit d'avoir des poursuites pour ne plus trouver de logement. Des rentiers AI, et même AVS, se retrouvent aussi dans cette situation: certains pensionnaires de La Tuile ont jusqu'à 75 ans, et ils ont dû séjourner à La Tuile jusqu'à 7 à 8 mois. Toutefois, l'accompagnement mis en place commence à porter ses fruits. Chaque mois, un cas a pu être réglé.

Pour venir en aide à un plus grand nombre, en lien avec les services sociaux et/ou de tutelle, La Tuile planche sur un projet de logements qui seront loués à des personnes dont la réinsertion nécessite du temps. En espérant franchir cette année l'étape de l'acquisition d'une maison qui pourrait loger six à 10 personnes dans des studios.

Observateur social

Pour ses plus jeunes pensionnaires, La Tuile travaille en collaboration avec REPER - l'association active dans la présente des dépendances et des situations à risques - et avec le Service d'action sociale (SASoc), à un concept d'occupation et de réinsertion,



La mission de La Tuile glisse d'un hôtel social vers un service social. ALAIN WICHT-A

qui pourrait aboutir au Semestre de motivation (SeMo). Le caractère extraordinaire de l'affluence en 2009 a eu une incidence sur les frais variables. Les hôtes paient une participation symbolique de 5 fr. par nuit et de 8 fr. s'ils prennent également le repas du soir. La structure accuse une perte de 18 000 fr. que les dons, en recul l'an dernier, n'ont pas réussi à compenser. Les frais de bouche ont aussi augmenté en raison du nombre croissant de repas servis hors hébergement (2500 l'an dernier). «Nous devons commencer à instaurer des quotas, ce ne sera plus possible de venir manger 30 jours d'affilée.» Pour 2010, le directeur de

La Tuile s'attend à une fréquentation égale ou supérieure à celle de 2009. Un plan d'urgence est prêt pour que l'équipe (8,5 EPT au total) puisse répondre à toutes les demandes.

«Nous avons un statut d'observateur social depuis plusieurs années», remarque Eric Mullener. «Nous rencontrons des problèmes sociaux qui vont devenir de plus en plus importants. Chaque situation qui arrive à La Tuile ne devrait pas exister. Elle est la conséquence de problèmes personnels ou de dysfonctionnements de la société. Nous devons parler de ces choses-là», témoigne le directeur.

CHARMEY

J.-P. Thürler renonce, Yves-Louis Page est élu

AURÉLIE LEBREAU

S'il était socialiste et français, on pourrait qualifier Jean-Pierre Thürler d'éléphant. Partant de là, disons donc qu'aucun pachyderme n'intégrera le Conseil communal de Charmey. Le radical, ancien syndic de Charmey, président du Parti libéral-radical cantonal, président de Charmey Tourisme et vice-président des Bains de la Gruyère a préféré renoncer hier en fin de matinée à l'élection que 131 citoyens charmeysans lui avaient offerte dimanche sur un plateau («LL» du 25 janvier).

A sa place, c'est Yves-Louis Page, radical de 61 ans et membre de la commission financière, qui intègre le Conseil communal et reprend le siège laissé vacant par la démissionnaire Roxanne Stooss. Arrivé second de l'élection complémentaire de dimanche, «Félix Grossrieder ne s'est pas manifesté dans le délai imparti», précise le secrétaire communal, François Guex.

Cette solution évite donc tout remous. Et l'affrontement inévitable entre la syndique actuelle Martine Giner et Jean-Pierre Thürler n'aura pas lieu. Ou tout du moins restera-t-il ce qu'il est actuellement: limité -

de façon visible en tout cas - aux assemblées communales.

Dans un communiqué de presse diffusé hier après midi, Jean-Pierre Thürler explique les raisons qui l'ont poussé à décliner son élection. L'ancien syndic aurait hérité de l'énergie, de la santé, des affaires sociales et de l'environnement. Il relève ainsi: «Le fait de devoir reprendre le dicastère laissé vacant qui me serait imposé n'est pas concevable. Les conflits d'intérêts avec mes engagements pour les dossiers les plus importants de ce dicastère, et donc les récusations qui s'en suivraient, limiteraient fortement l'efficacité de mon travail au sein du Conseil.» Jean-Pierre Thürler fait ici référence au dossier qui oppose l'exécutif aux Bains de la Gruyère, à propos du prix de l'électricité facturé par la commune au centre thermoludique.

Le radical poursuit en affirmant que, selon ses informations, «l'exécutif n'entend pas, a priori, remettre en question sa gestion des dossiers importants de cette fin de législature, ce qui me mettrait en désaccord et dans l'impossibilité d'influencer les décisions de la majorité». C'est sûr, tout baigne, à Charmey... I

EN BREF

CHÂTEAU-D'CEX

Le show son et lumière annulé

Pas de «Night Glow», ce soir à Château-d'Cex. Le traditionnel spectacle son et lumière proposé par le Festival international de ballons est annulé. C'est la première fois depuis quinze ans qu'une telle décision est prise. Mais les prévisions météorologiques «extrêmement défavorables» n'ont pas laissé le choix aux organisateurs: «De grosses chutes de neige et des vents violents étant annoncés, un nombreux public aurait sans doute renoncé à se déplacer, ce qui rend malheureusement inutile tout effort d'animation extérieure dans le village.» Sans compter que les intempéries pourraient rendre les activités dangereuses. Malgré cette nouvelle, la manifestation n'en continue pas moins jusqu'à dimanche. PP

WEF À DAVOS

Les vols déplacés à Payerne

Les opérations des F/A-18, qui surveillent l'espace aérien pendant le Forum économique mondial (WEF) de Davos, sont temporairement déplacées de Meiringen (BE) à Payerne. Les Forces aériennes suisses précisent que c'est à cause des fortes chutes de neige. Conséquence pour Payerne: des F/A-18 pourront voler de jour comme de nuit. Pour assurer la sécurité, la barrière de la route de Morens sera fermée la journée pendant les opérations des jets et en permanence pendant la nuit. Cette mesure durera jusqu'à lundi ou dès que les conditions météo permettront de reprendre les vols à Meiringen. DEF

PRESSE RÉGIONALE

«La Feuille d'avis d'Avenches» et «La Broye» fusionnent

«La Feuille d'avis d'Avenches, du Vully et des environs», va être absorbée par l'hebdomadaire «La Broye». Pour autant que la Commission de la concurrence (Comco) l'autorise. Le petit journal avenchois paraîtra pour la dernière fois le 26 février. Les abonnés recevront dès cette date «La Broye» dans leur boîte aux lettres. «Nous espérons être mieux renseignés sur cette région, que les sociétés locales nous communiquent davantage et que nous soyons plus complets», commentait hier Danièle Pittet, rédactrice en chef de «La Broye», confirmant une information parue dans son journal. Elle ne souhaite pas communiquer sur le prix de la transaction. La maison Cuhat, qui imprimait «La Feuille d'avis d'Avenches», fermera ses portes à la fin du mois de février. Les raisons de cet arrêt? Différents éléments, évoque l'Avenchois Daniel Pignard, mais principalement l'évident manque de publicité et la diminution des commandes d'impression. L'imprimerie Cuhat employait encore trois personnes. L'une d'entre elles partira à la retraite et les deux autres devront trouver un autre travail. TB

CANTON

Eglises ouvertes malgré les actes de vandalisme

Suite à l'incendie criminel il y a une semaine de l'église de Wahlern (BE), où la chaire vieille de 300 ans a été complètement détruite, les objets de valeur seront enlevés des églises catholiques et des édifices religieux dans le canton de Fribourg, et mis en lieu sûr. Mais églises et chapelles continueront à être ouvertes pour la prière, selon le vicaire général du diocèse Nicolas Betticher. Il y a trois ans déjà, le diocèse a pris la décision de laisser les églises ouvertes. Cette décision n'a jamais été remise en cause.

Selon les sources de police, on n'a encore aucune trace des auteurs qui ont mis le feu à l'église de Wahlern dans la nuit du 23 janvier. Cette église, située dans un lieu idyllique sur une colline au nord de Schwarzenburg, sera certainement inutilisable jusqu'en automne. De nombreux mariages y sont célébrés et elle possède une précieuse richesse: un orgue construit en 1758 par le célèbre facteur d'orgues Viktor Bosshard.

APIC

MORAT

Faux sourds, vrais voleurs

MARC-ROLAND ZOELLIG

Un homme de 75 ans s'est fait délester d'une enveloppe contenant plusieurs milliers de francs se trouvant dans la poche de son veston, mercredi à 10 heures à Morat, informe la police. Il a été accosté dans la rue par deux jeunes gens se prétendant sourds et récoltant des signatures pour l'ouverture d'un foyer d'accueil pour malentendants. C'est lorsque le septuagénaire a signé la pétition qu'il s'est fait délester de son enveloppe.

Le signalement: jeune homme entre 15 et 20 ans, environ 165 cm, cheveux rasés courts; jeune fille entre 15 et 18 ans, environ 165 cm, cheveux bruns à hauteur d'épaule, portait un veston brun. Tous deux se présentent comme sourds.

La Police cantonale fribourgeoise signale qu'elle a reçu, depuis le début de l'année, plusieurs plaintes relatives à cette nouvelle variante de vol à l'astuce. Les malfrats, toujours au nombre de deux ou plus, se présentent comme sourds et à la recherche de financement pour un foyer pour malentendants. Durant l'échange, la future victime est alors enlacée et embrassée par une voleuse, ce qui la distrait suffisamment pour permettre à ses complices de lui subtiliser son porte-monnaie.

La police conseille de ne pas se promener avec de grosses sommes d'argent sur soi, ou alors de placer son porte-monnaie dans une poche intérieure. Attention également aux manœuvres visant à distraire l'attention. MRZ